CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E110462 **VALABLE JUSQU'AU** 24/02/2024

ÉDITÉ LE **02/08/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2014
Forme juridique : SASU
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **801 411 489 00025**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4314128
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5336581704
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5336581704
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : **ENTREPRISE RIZARD OLIVIER**

27 RUE GABRIEL BOUTHIERE
71190 ETANG SUR ARROUX

Téléphone : 03 85 82 21 43 **Fax :**
Portable : 06 83 56 30 90

Site Internet :
E-mail : rizard.olivier@orange.fr

Responsabilité légale :
RIZARD OLIVIER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/02/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/02/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Électricien)	02/08/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/02/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/02/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/02/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	25/02/2021
o Ventilation mécanique	25/02/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.